

## **BAREMES HONORAIRES**

## **IMMOBILIER ANCIEN**

# Mandat de vente/recherche

(Maison, appartement, immeuble, garage/parking)

Prix du bien	Honoraires	
< 100 000 €	5 000 €	
De 100 000 à < 150 000 €	6 000 €	
De 150 000 à < 200 000 €	8 000 €	
De 200 000 à < 250 000 €	10 000 €	
De 250 000 à < 300 000 €	12 000 €	
De 300 000 à < 400 000 €	5 %	
<b>&gt;</b> 400 000 €	4,5 %	

## **TERRAIN**

Prix du bien	Honoraires
< 50 000 €	Forfait 5 000 €
> 50 000 €	10%

## **PROGRAMMES NEUFS (V.E.F.A.)**

Prix net vendeur	Honoraires
Selon grille tarifaire du promoteur	Suivant mandat promoteur



## HONORAIRES DE LOCATION D'HABITATION

Organisation de visites et constitution du dossier.

zone*	Zone très tendue	Zone tendue	Autre zone
Montant maximum T.T.C.	12€/m²	10€/m²	8€/m²

<sup>\*</sup>Suivant indice du décret du n° 2014-890 du 01/08/2014

- PROVIMO et ses conseillers ne sont pas habilités à rédiger d'état des lieux
- Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.

## IMMOBILIER PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

## Location Commerces, Bureaux, entrepôts, terrains, garages.

• Honoraires: 30 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du preneur

### Cession de bail

• Honoraires: 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

### **Vente Immobilier Professionnel ou Commercial**



Prix du bien	Honoraires
< 100 000 €	10 000 € HT
> 100 000 €	10 % HT

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017.

Barème applicable au 20 avril 2019

